



Section SKI

Association Sportive des Cheminots de Strasbourg

A TOUS LES MEMBRES,

Nous pouvons dès à présent établir votre licence loisirs ou compétiteurs/dirigeants pour la saison de ski 2025/ 2026.

Nous vous invitons à régler, par la même occasion, la cotisation club pour la saison 2025/2026, à Hervé BRIGNON ou à l'AG.

La licence skieurs loisirs ou compétiteurs/dirigeants comporte plusieurs niveaux d'assurance différents (voir tableau joint). La signature de l'adhérent est obligatoire en ce qui concerne l'option choisie puisqu'il s'agit, en partie, d'un contrat d'assurance. **Les garanties peuvent être consultées sur le document « Notice d'informations Licence Carte Neige » sur le site www.ffs.fr**

Comme les années précédentes, le club entend poursuivre son aide à la licence pour les **Compétiteurs et les Dirigeants actifs** (gratuité pour les jeunes compétiteurs de moins de 18 ans ou 21 ans à charge, tarif réduit pour les autres).

RAPPEL DES REGLES POUR BENEFICIER DU TARIF REDUIT (tableau ci joint) :

- 1 - Payer la cotisation club,
- 2 - Effectuer votre demande avant l'AG qui aura lieu le vendredi 21/11 à 18h au CLSH de Bischheim,
- 3 - Participer aux activités du club : pour les compétiteurs, participation minimum à deux courses FFS
(Attention l'USCF n'est plus une épreuve FFS, une licence loisirs est suffisante pour y participer)
Pour les dirigeants participation aux activités du club (encadrement, organisation des courses, Réunions, chalet, etc...)

Sauf cas de force majeure (blessure, maladie, etc ...) les licenciés compétiteurs/dirigeants ne respectant pas ces règles se verront facturer le prix normal de la licence (tarif du tableau + 53€).

Le club appliquera **LE PASS'SPORT** mis en place par l'Etat. Cette aide de **70 €** sera versée au club en contrepartie d'une réduction équivalente accordée aux jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, aux enfants et adultes handicapés (de 6 à 19 ans), aux étudiants bénéficiant d'une bourse de l'enseignement supérieur ou aide du CROUS de moins de 28 ans. Code reçu à remettre au club, valable pour un seul sport. Voir Le Pass'Sport – (sports.gouv.fr). ATTENTION : DATE LIMITE le 31/12/2025.

Vous pouvez obtenir votre licence **loisirs, compétiteurs ou dirigeants** auprès de :
Hervé BRIGNON 6 rue de Senones 67420 SAALES herve.brignon@laposte.net

Salutations sportives.

Le Comité

NB : Les membres non skieurs sont invités à régler **leur cotisation 2025/2026** par le mode de paiement de leur choix (espèces, chèques ou virement).



ASSOCIATION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE STRASBOURG
Section Ski



TARIFS DES LICENCES FFS ET COTISATION CLUB 2025/2026

Nom, prénom, adresse Téléphone et mail	SNCF CASI	Date de naissance	Licence Loisirs				Licence Dirigeant				Licence Compétiteur				Cotisation	Total
			Base*	Primo*	Medium*	Optimum*	Base*	Primo*	Medium*	Optimum*	Base*	Primo*	Medium*	Optimum*		
			Jeunes**	53	69,50	81	101,50					0	0	0	0	
Oui		Adultes	58,50	75	86,50	107	20	36	47	68	59	75	87	107		
		Familles	160	217	257	327										

* Indiquez la somme dans la colonne correspondant à votre choix.

** Elle s'applique aux jeunes nés en 2011 et après.

Cotisation CLUB : Titulaire adulte : 30 € Signature :
Conjoint ou Enfant (moins de 18 ans ou moins de 21 ans à charge) : 15 €
Famille (parents + enfants) : 60 €

Option d'assurance, voir notice d'information ci jointe.

Base : Responsabilité civile, défense et recours.

Primo : Base + frais de secours sur piste, de recherche et premier transport.

Medium : Primo + frais médicaux et hospitalisation, remboursement forfaits et cours de ski, vol et perte forfaits, bris de ski,

Individuelle accident (décès ou invalidité), assistance et rapatriement.

Optimum : Medium avec garanties plus importantes.

Licence « Loisirs » : Permet la pratique du ski sous toutes ses formes à l'exception de la compétition (sauf courses de promotion)

Licence « Famille » : Mêmes avantages que la licence loisirs (minimum 4 personnes d'une même famille)

Licence « Compétiteur/Dirigeants » : S'adresse uniquement aux compétiteurs et aux dirigeants.